

de la Peltrie, la vénérable Marie de l'Incarnation et les Ursulines; elles y arrivèrent, en même temps que les Augustines (1639), sur un vaisseau qui portait le nom de Saint Joseph et qui fut sauvé d'un naufrage certain à son invocation. Ce n'était qu'un commencement.

La même année 1639, Jérôme le Royer de la Dauversière, receveur royal à la Flèche, où il avait établi en l'honneur de S. Joseph une confrérie, un hôpital et une congrégation, reçut d'En-Haut l'ordre de s'employer à fonder dans l'île de Montréal une ville qui serait à la fois le boulevard de l'Église en ce pays et un monument public du culte dû à la sainte Famille de Nazareth.

Une lumière surnaturelle lui fait connaître cette île non encore explorée; un incident providentiel le met en relation avec Monsieur J. J. Olier, fondateur du Séminaire de Saint-Sulpice; une intuition divine leur montre à tous deux qu'ils ont une même vocation: fondation de Ville-Marie dans l'île de Montréal, établissement de trois congrégations dont l'une honorerait la vie sacerdotale de Notre-Seigneur, l'autre la Très Sainte Vierge Marie, la troisième Saint Joseph.